L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No.* 94, *entre Royale et Bourbon.*

No. 18. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 22 SEPTEMBRE 1828. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut [illegible] recevoir le [illegible] prévenir l'Editeur, ou nos correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guirnaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bode, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amerique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, capt Bathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi-caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de bottes de gouyaves et gelée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers.

par, SOLANA y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé

5 livres sulfate de quinine

Bandages herniaires, simples

Bougies et canulles en gomme élastique

Filuliers à l'usage des pharmaciens

Boites en cartons assorties

Blanc des sultans pour adoucir la peau

Rouge pour la toilette

Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens

Baume de copahue inodore

Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

4 juin No 23, rue Toulouse

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquin beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin S. PAXTON & Co.

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

a vendre à cette Imprimerie. *Prix.* $1.

NOTICE—The Subscriber appointed by the Court of Probates, testamentary executor to the estate of the late P. V. Barbet, requests all the creditors of that estate, to present their accounts duly authenticated, to be settled, and those indebted to the said estate are earnestly invited to pay their accounts in the shortest [illegible] to avoid [illegible] found at [illegible] office, in the [illegible] opposite Hewlett's coffee-house.

july 24. JEAN DUFOUR.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Collins, étant d'une marche [illegible] partira d'ici au Bayou Sarah, ses jours de départ ainsi, le Mercredi de la Nlle. à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour le fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH, *La Fourche-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débaquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à six heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les dimanches à six heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Barnuc.*

E. DEBERGUE,

Successeur de J. Gabaroche,

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin E. DEBERGUE.

FABRICA de Sombrero fino del primera calidad, y prueba de agua. Se hallan en casa de E. DEBERGUE, en la calle de San Pedro Plaza de Armas No. 23. 10 abril

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du navire Lerant de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.

25 barils du blanche preuve du Mexique cont. 18 gallons chacque, et à 8 cercles de fer.

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine clarifiée

1 caisse cote pailly en j.

1 do. rubon cote pailly, fond lithographie.

3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do. do.

40 [illegible] capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & C°.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on la prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madisson.

Prix 60 les instructions, purgatif $1 75, vomitif, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT D'ARTICLES du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en chinaillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, glaces à linge, bouchons fins, vin &c. &c. &c.

ON Y DETAILLE

2 livres de beau Sucre pour $1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 22 aout.

Eaux Sèches.

Eaux Sèches à vendre par

D. G. BORDUZAT & Co.

15 août. Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 107 deux portes après l'église Episcopalienne.

Les branches suivantes [illegible] dans son établissement.

Langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Géographie;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse, la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé de jeunes dames françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique conversationelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des maîtresses d'une capacité reconnue et de la plus grande [illegible] à remplir leurs engagemens; elle se croit aussi autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'elles peuvent souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale 1 Avril

ARRIVE' par la Rozelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort

Fromage de Gruyère de la Suisse,

Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres,

Figues de Marseille,

Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c

8 mai. F. BERTOULIN.

FARINE, GRAISSE ET BEURRE—300 barrils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PATTON,

10 Août Rue Conti, N°. 23.

AVIS—Le vingt-quatre Novembre mil huit cent dix-neuf, le soussigné prévint le public, par un avis inséré dans le *Courrier de la Louisiane* qu'il ne paierait aucune des dettes que Marie Laveaux, son épouse, pourrait contracter après cette époque ; n'ayant eu depuis lors aucune raison pour changer de résolution et voulant de nouveau mettre sur leurs gardes les personnes qui pourraient contracter avec elle, il croit devoir faire connaitre au public, qu'il est bien décidé à ne payer aucune des dettes qu'elle pourrait avoir contractées malgré ledit avis, ni aucune de celles qu'elle contractera dans la suite.

27 [illegible]—3 FRANCOIS AVEGNE.

PANACEE DE WILSON.

MR. WILSON vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres.—Ils offrent également une partie de Canelle de première qualité.

1er. sept. CH. JOURDAN & Co.

LE Docteur J. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St. Anne, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 22 aout.

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Iberville, à 2 ou 3 milles au dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, ensuite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Moreau Lislet et, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable; indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat.

Iberville, le 8 Aout 1828.

18 aout—3.1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

MR. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses connaissances et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour cause une facture.

17 Juin P. E. SORBE', rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire dit Mentenr, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui sont actuellement dans ce vaste pâturage, d'avoir à les retirer dans un délai [illegible] passé lequel, comme ces animaux sont furieux et foncent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 5 sept.

LIMONS à vendre, à bord du navire *Charleston*, arrivant de la Havane—vis-à-vis la rue St. Pierre, 26 aout.

EDUCATION.—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire et Aldermen et [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre

Un emplacement N°. 5 dans l'filet 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'filet N°. 31 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12 dans l'filet N°. 15 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'filet N°. 24 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'filet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'filet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12, dans l'filet N°. 58 faubourg Annonciation dont la propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'filet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10, dans l'filet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10, dans l'filet N°. 68, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3. dans l'filet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'filet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 2. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 4. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7, dans l'filet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10, dans l'filet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'filet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6. dans l'filet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'filet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'filet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'filet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable D. Prétal juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 27 Novembre courant, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont lesdits emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle. Orléans [illegible] de ville, et autres dépenses de la corporation de la Nlle. Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY, Marshal.

16 Août—[illegible]

EN débarquement du bateau à-vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Filelle.

11 Juin COTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de $38 à $33, et le Vin blanc de Grave à $15 la demi barrique.

30 juin. CH. JOURDAN & C°.

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre des prix très modérés, les articles suivans, en débarquement du Francesca :

Anis,
Coriande,
Calamus aromatique,
Safran oriental,
Safran en poudre,
Cannelle de Ceylan,
Essence de fleurs,
Do. Sabine,
Do. Canelle,
Vermillon de Chine,
Baie de Genièvre,
Rhubarbe,
Jalap Root,

Eau de fleurs d'oranges,
Vinaigre distillé,
Canelle de Ceylan,
Bandages herniaires,
Palets à cachester,
Noix muscades,
Eau de Guimauve,
Pilules de Lee,
Pinceaux à miniature,
Sumac de Sicile,
Coloquinte,
Lichen d'Islande,
Baume en larmes, etc.

Qui trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guilhé, le Baumé du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

9 Août. FORESTIER & Co.

ORGE Mondée reçue et à vendre par FORESTIER & Co.

26 aout

AVIS—Dans la matinée du Samedi 26 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 36 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée ; cette vieille sicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts ; créole de l'habitation de Mr. Charles Bélot, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était au bord du fleuve à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une pirogue, connu sous le nom de *Chaise*, a été apperçu dans le voisinage, passer dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'envie qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de quitter la ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux suivantes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle aura pu l'occasion de cette embarcation prématurée.

Quiconque peut donner des renseignemens, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en [illegible] au [illegible] rue St. Pierre, No. 47, [illegible] Mme. Veuve Orfila, soit en l'adressant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Iberville, ce 8 Août 1828.

18 aout—3.1ps CUVILLIER.

BON DE RECOMPENSE.

Est parti marron de chez le soussignée il y a environ un mois, un nègre créol, nommé JEAN LOUIS, provenant de la succession Robin, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne ; il a été employé longtems à la halle des bouchers et est assez bien connu en ville. On [illegible] qu'il est employé à bord d'une goélette de cabotage, portant du sucre.

On donnera une récompense de $20 s'il est pris hors de l'Etat. Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont avertis de ne point le recevoir à leur bord.

11 aout—4. C. ROUQUETTE, rue St. Claude.

A VENDRE,—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 Avril. Ch. JOURDAN & Co.

AUX CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,

Fil de flandres, toile à draps.

Linge de table, serviettes, nappes.

Vin rouge en barriques de diverses qualités,

Vin blanc en tierçons.

Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,

Vin de Bordeaux en [illegible] bouteilles.

Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche colorée,

Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

SAVON—[illegible] demi-caisses Savons en débarquement de la goélette Gotavia, et à vendre par ISAAC D. VOSE.

5 juin N°. 58, rue Bienville.

FORTY-FIVE Pieces Scotch Bagging, landing from ship Russell, and for sale by

june 20. GOTTSCHALK and REIMERS.

DEMANDE—On désirerait avoir une domestique qui soit cuisinière et blanchisseuse. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 août—3.

Propriété à vendre à l'amiable.

Le Jardin d'Agrément, et ses dépendances, au faubourg de La Course, [illegible] donnant sur les trois rues du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Lagnel.

Cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'encheres, ce jour-là, pour le terme d'un an ou deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et est constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaitre l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orleans. 7 juin